

lettre flash

5 février 2008

www.education.gouv.fr

< primaire - secondaire >

Redéfinir la condition enseignante

Marcel Pochard, conseiller d'État, a remis le 4 février au ministre de l'éducation nationale le rapport sur la redéfinition du métier d'enseignant élaboré par la commission qu'il présidait. Ce livre vert, qui comporte principalement un état des lieux argumenté des conditions de l'évolution du métier, doit alimenter la réflexion gouvernementale. « Le temps de la décision », a annoncé Xavier Darcos, « sera celui du livre blanc qui rassemblera les propositions du gouvernement pour faire avancer la condition enseignante. »

Installée le 24 septembre 2007 par le ministre de l'éducation nationale, la commission sur la condition enseignante avait pour objectif, a rappelé Marcel Pochard, de « dresser un diagnostic » et de « tracer les contours des évolutions de la fonction et du métier d'enseignant dans les années à venir ». À côté de ses séances internes, la commission s'est attachée à entendre le plus grand nombre possible d'acteurs et d'observateurs. Elle a visité des établissements, effectué des déplacements à l'étranger, procédé à l'organisation de tables rondes, mené un forum de discussion sur internet et fait réaliser un sondage.

Calendrier

- **20 septembre 2007** : lettre de mission du ministre de l'éducation nationale à Marcel Pochard, conseiller d'État
- **24 septembre** : installation de la commission sur la condition enseignante
- **septembre 2007-janvier 2008** : travaux de la commission, rédaction du « Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant »
- **4 février 2008** : remise du livre vert au ministre de l'éducation nationale

Mieux faire réussir l'école

Pour explorer les pistes de rénovation du métier d'enseignant, la commission s'est donnée comme perspective de « mieux faire réussir l'école ». Quatre grandes problématiques ont nourri ses travaux :

- la consolidation du travail en équipes et l'affirmation des dynamiques collectives, l'autonomie et la responsabilité des équipes éducatives ;
- les missions et les conditions d'exercice du métier, en perpétuel devenir, et en particulier, l'ensemble des activités et missions complémentaires de l'acte d'enseigner ;



- la question du recrutement trop peu diversifié des enseignants et de leur formation pratique insuffisante au sortir de l'IUFM ;
- l'amélioration des carrières professionnelles et l'adaptation du mode d'évaluation en vigueur.

Refuser l'immobilisme

« Il est impossible de proposer un véritable projet pour l'école et une ambition renouvelée pour les enseignants si nous refusons de sortir des clivages idéologiques éternels que soulève cette question et si nous posons comme principe intangible le respect de règles élaborées dans les années 1950 », a souligné Xavier Darcos. Le livre vert, a-t-il poursuivi, « définit des pistes et esquisse des solutions alternatives. Il s'agit naturellement d'un travail mené en toute indépendance et dont les conclusions sont proposées au débat sans pour autant engager le gouvernement ».

Le ministre de l'éducation nationale a indiqué qu'il se donnait trois mois pour définir le contenu du livre blanc, lequel rassemblera les propositions du gouvernement, et le discuter avec les syndicats. Ces derniers seront prochainement associés à la définition du calendrier et de la méthode de travail.

Une meilleure reconnaissance sociale des enseignants

Xavier Darcos a rappelé que, s'agissant de la condition enseignante, il avait une préoccupation centrale, « celle de permettre aux enseignants d'améliorer substantiellement leur pouvoir d'achat en leur donnant la possibilité de travailler plus pour gagner plus, comme le Président de la République en a déjà offert la possibilité à tous les Français ». Avec l'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires, près de 250 millions d'euros de pouvoir d'achat supplémentaire ont été libérés dès cette année pour les enseignants.

Remarquant dans sa conclusion que, dans bien des cas, « les syndicats enseignants étaient non seulement ouverts au dialogue, mais aussi conscients de la nécessité d'avancer et de ma volonté de le faire », le ministre a pris l'engagement auprès des enseignants « de faire en sorte que les premiers effets des mesures sur lesquelles nous nous accorderons apparaissent dès la rentrée 2009 dans leur emploi du temps, dans leur établissement scolaire, et au bas de leur feuille de paie ».

pour en savoir plus :

www.education.gouv.fr

[Le discours de Xavier Darcos](#)

[Le rapport sur la redéfinition du métier d'enseignant](#)

